



VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉCISION N° 2023-179

Objet : signature d'un contrat avec la société CONIBI pour le recyclage des consommables informatiques

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2022-02-16/02 en date du 16 février 2022 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment l'article R.2122-8 qui autorise l'acheteur à passer un marché sans publicité ni mise en concurrence pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 €HT,

CONSIDÉRANT la nécessité de disposer d'un contrat pour le recyclage des consommables informatiques de la collectivité,

CONSIDÉRANT que la prestation de collecte et de valorisation des consommables usagés est financée par les constructeurs pour tous les consommables des marques adhérentes au consortium CONIBI,

DÉCIDE

Article 1 De signer un contrat avec la société CONIBI 47 allée des Impressionnistes ZI Paris Nord 2 BP 56418 VILLEPINTE, 95944 ROISSY CDG Cedex.

Article 2 : Le contrat entre en vigueur à sa date de signature, il sera renouvelé par tacite reconduction annuelle chaque 31 décembre, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Article 3 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Vélizy-Villacoublay, le 20/04/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20230421-DEC_2023_179-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2023

Acte affiché du 21/04/2023 au 22/06/2023

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr